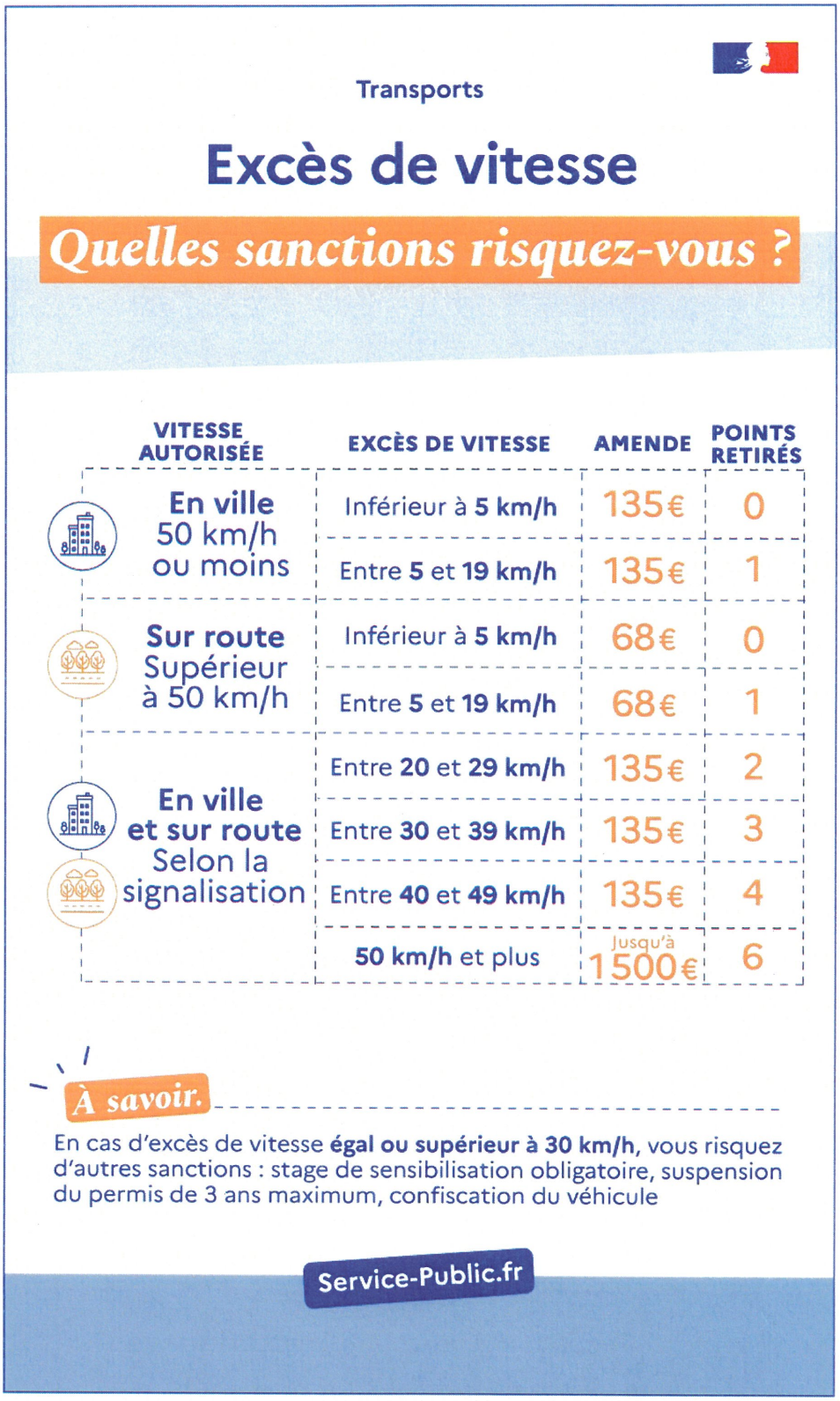
Vitesse excessive dans le village

Publié le : Vendredi 5 Juillet 2024 12:31
Clics : 2126



Phoca PDF

Vitesse excessive dans le village

Publié le : Vendredi 5 Juillet 2024 12:31
Clics : 2126

Malheureusement, nous constatons encore des vitesses excessives dans la traversée de notre village. Nous rappelons que la vitesse, notamment en ville, est cause d'accidents parfois graves pour les piétons et les utilisateurs de deux roues.

La vitesse dans notre village est limitée à 30 kms/h et qu'il est interdit de doubler un véhicule roulant à cette allure. Des contrôles radars sont régulièrement effectutués par la gendarmerie sur cette départementale et des conducteurs ont perdu leur permis, suite à des excès de vitesse.

Les amendes pour excès de vitesse en ville ont été fortement augmentées : 135€

Merci de votre compréhension et **LEVEZ LE PIED**

Phoca PDF